

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2010 B 25570 Numéro SIREN : 529 062 671 Nom ou dénomination : DUO Services
--

Ce dépôt a été enregistré le 25/09/2018 sous le numéro de dépôt 95545



20180955452017

DATE DEPOT : 25/09/2018

N° DE DEPOT : 95545

N° GESTION : 2010B25570

N° SIREN : 529062671

DENOMINATION : DUO Services

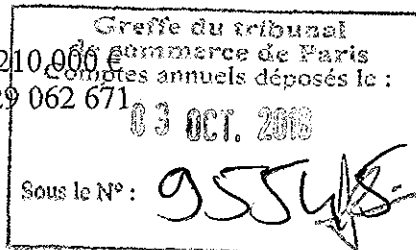
ADRESSE : 36 rue Brunel 75017 Paris

MILLESIME : 2017

.

DUO Services

Société par actions simplifiée au capital de 23.210.000 €
36, Rue Brunel – 75017 PARIS RCS PARIS 529 062 671



RAPPORT du PRESIDENT présenté à l'Assemblée générale Ordinaire du 25 Juin 2018

Chers associés,

Vous êtes appelés, conformément aux dispositions légales et statutaires, à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

I/ Arrêté des Comptes sociaux :

- Lecture du Rapport du Président, du Rapport du Conseil de surveillance et du Rapport des Commissaires aux comptes sur les Comptes annuels;
- Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2017;
- Affectation du résultat de l'exercice;
- Conventions entrant dans le champ d'application des articles L. 227-10 et L. 227-11 du Code de commerce;
- Approbation des dépenses non déductibles ;

II/ Arrêté des Comptes consolidés :

- Lecture du Rapport du Président et du Rapport des Commissaires aux comptes sur les Comptes consolidés;
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;
- Pouvoirs pour les formalités.

Tous les documents sociaux et autres éléments d'information prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Après lecture du présent rapport, vous serez appelés à délibérer sur les résolutions soumises ce jour à vos suffrages.

TITRE I – ARRETE DES COMPTES SOCIAUX

I – FAITS MARQUANTS de l'exercice clos le 31 Décembre 2017

En dehors de l'exploitation courante, l'exercice écoulé n'a été marqué par aucun événement majeur, le périmètre du groupe géré par la société Holding n'ayant pas évolué.

FR

II – ACTIVITE DE LA SOCIETE

2-1- Animation des filiales

L'activité de la société au cours de l'exercice écoulé a consisté essentiellement, comme par le passé, à diriger en tant que Président personne morale, ses filiales LV Tec, ADRIA Tec, MAT Tec et RETOTUB.

Les produits de votre société sont issus de ces filiales, sous forme essentiellement de redevances de gestion et de revenu du capital (Dividendes reçus d'ADRIATEC à hauteur de 497.500 € et de RETOTUB à hauteur de 300.000 €).

2.2 Examen du compte de résultat.

La situation et l'activité de la Société peuvent être appréciées par l'examen des comptes qui sont présentés à votre approbation. L'annexe complète votre information et vous présente les règles et méthodes comptables retenues.

Résultats

Le Compte de Résultat fait apparaître les principaux éléments suivants :

en €	Exercice clos le 31.12.2017 12 Mois	Exercice clos le 31.12.2016 12 Mois
Chiffres d'affaires nets	1.781.080	1.801.350
Résultat d'exploitation	43.254	(15.824)
Résultat financier	849.510	952.183
Résultat exceptionnel	278	10.404
Résultat net	729.931	949.577

En l'absence de participation des salariés, le résultat net ressort précisément à 729.931,08 €.

2-4- Evolution prévisible

Sauf opération éventuelle de croissance externe, la trajectoire normale de DUO Services devrait permettre d'afficher un résultat d'exploitation positif sur 2018.

2-5- Recherche et développement

Du fait de la nature de son activité propre aux sociétés holding, votre Société n'a pas consacré de budget spécifique à la recherche et au développement.

III - PERSPECTIVES D'AVENIR

L'exercice en cours devrait essentiellement se caractériser par la poursuite des activités de gestion du portefeuille de titres, d'animation et de management des filiales composant le périmètre actuel du groupe DUO Services.

IV – EVENEMENTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant.

V – FILIALES ET PARTICIPATIONS

Les commentaires suivants concernent l'activité et les résultats des filiales.

a) LVTec

Son Compte de Résultat fait apparaître les principaux éléments suivants :

en €	Exercice clos le 31.12.2017 12 Mois	Exercice clos le 31.12.2016 12 Mois
Chiffres d'affaires nets	23.175.594	20.508.896
Résultat d'exploitation	522.494	332.031
Résultat financier	(132.954)	(114.624)
Résultat exceptionnel	(383.382)	(798.238) (*)
Résultat net	299.608	(217.498)

(*) dont 620 K€ de provisions pour frais de restructurations liées à la réorganisation des agences

b) ADRIA Tec

Son Compte de Résultat fait apparaître les principaux éléments suivants :

en €	Exercice clos le 31.12.2017 12 Mois	Exercice clos le 31.12.2016 12 Mois
Chiffres d'affaires nets	9.087.200	7.901.153
Résultat d'exploitation	2.273.579	1.680.706
Résultat financier	(63.318)	(29.305)
Résultat exceptionnel	35.265	19.891
Résultat net	1.516.706	1.160.748

c) MAT Tec

Son Compte de Résultat fait apparaître les principaux éléments suivants :

en €	Exercice clos le 31.12.2017 12 Mois	Exercice clos le 31.12.2016 12 Mois
Chiffres d'affaires nets	6.576.141	5.768.334
Résultat d'exploitation	486.764	247.095
Résultat financier	(63.588)	(66.673)
Résultat exceptionnel	(409.765)	(420.769)
Résultat net	97.152	(102.412)

d) RETOTUB

Son Compte de Résultat fait apparaître les principaux éléments suivants :

en €	Exercice clos	Exercice clos
	le 31.12.2017	le 31.12.2016
	12 Mois	12 Mois
Chiffres d'affaires nets	22.670.300	14.594.420
Résultat d'exploitation	1.152.466	951.859
Résultat financier	(21.738)	(24.700)
Résultat exceptionnel	109.899	62.776
Résultat net	750.260	669.267

VI APPROBATION DES COMPTES SOCIAUX DE DUO SERVICES – PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Au vu notamment du présent rapport, ainsi que du rapport du Conseil de surveillance et du rapport général des Commissaires aux comptes qui vous sont également présentés ce jour, il vous est demandé de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de la société au 31/12/2017, tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice net de 729.931,08 €.

Le Bénéfice distribuable s'établit comme suit :

- Report à nouveau créateur de l'exercice antérieur:	701.659,67 €
- Bénéfice de l'exercice :	<u>729.931,08 €</u>
Bénéfice distribuable de :	1.431.590,75 €

Compte tenu de ce qui précède, il vous est proposé d'affecter le Bénéfice distribuable comme suit :

- Distribution d'un dividende de	417.780,00 €
Soit un dividende de 18,00 € par action	
- Dotation au poste « Autres réserves » créateur de 2.000.000,00 €, pour	700.000,00 €
ce qui le porterait à la somme de 2.700.000,00 €	
- Le solde au Report à nouveau pour	313.810,75 €
lequel deviendrait créateur de ladite somme.	

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société s'élèveraient à 26.480.200,41 €.

Par ailleurs et conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, il est rappelé que les dividendes versés se sont élevés respectivement 417.780,00 € au titre de l'exercice 2014 et qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des exercices 2015 et 2016.

VII DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 Quater du Code Général des Impôts, nous vous demandons d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant de 2.260 € et qui ont donné lieu à une imposition de 753 € (cf. lignes WE et WF de l'état 2058 A de la liasse fiscale).

FL

VIII CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES L 227-10 ET 227-11 DU CC

A Conventions réglementées (article L 227-10) :

Les conventions visées à l'article L227-10 du Code de commerce sont explicitées dans le rapport spécial des Commissaires aux comptes qui vous est présenté à la suite du présent rapport, et dont il vous sera donné lecture séparée. Au vu de ce rapport spécial, il vous sera demandé aux termes d'une décision spécifique soumise ce jour à votre vote, de bien vouloir statuer sur ces conventions.

B Conventions courantes conclues à des conditions normales (article L 227-11) :

Conformément à l'art. L 227-11 du Code de commerce, la liste des conventions nouvelles ou poursuivies sur l'exercice 2016 et significatives pour les parties, portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales, a été communiquée aux Commissaires aux comptes.

IX DELAIS DE PAIEMENT FOURNISSEURS

En application des dispositions des articles L 441-6-1 al.1 et D.441-4 du Code de commerce, les informations obligatoires sur les délais de paiement de nos fournisseurs sont les suivantes :

Décomposition à la clôture de l'exercice 2017 du solde des dettes à l'égard des fournisseurs, par date d'échéance (hors factures non parvenues)

Nature des dettes	Échéances	2016		2017	
		Valeur K€	% Valeur	Valeur K€	% Valeur
Dettes échues (1)		20	29	8	15
Détail dettes échues					
	0 à 30 jours	20	29	1	2
	30 à 60 jours	0	0	0	0
	+ de 60 jours	0	0	7	13
Dettes non échues		49	71	44	85

Dettes relevant de l'application des dispositions LME ou accords dérogatoires :

Dettes dérogeant aux dispositions LME (1)

Total Dettes fournisseurs et compte rattachés (2)	69	100	52	100
--	-----------	------------	-----------	------------

(1) - Dettes se rapportant à des factures erronées, présentant des litiges en cours ou se rapportant à des fournisseurs étrangers

(2) - hors factures non parvenues

Flc

TITRE II – ARRETE DES COMPTES CONSOLIDES

Il vous sera demandé au vu des résolutions soumises ce jour à vos suffrages, de statuer sur l'arrêté des comptes consolidés au 31 Décembre 2017.

I – FAITS MARQUANTS

Néant

II - ACTIVITE CONSOLIDEE DU GROUPE

II-1- Sociétés incluses dans le périmètre de consolidation

Les sociétés ci-dessous sont toutes filiales de la Société DUO Services, SAS au capital de 23 210 000 €, SIREN 529 062 671, située à Paris (75017), 36 rue Brunel

ACTIVITES DE SERVICES

La société LVTec, SAS au capital de 7 400 000 €, SIREN 344 660 659, située à Paris (75), détenue à 100% par DUO Services ;

La société ADRIA Tec, société de droit belge au capital de 1 000 000 €, située à Tubize (Belgique), détenue à 100,% par DUO Services ;

La société MAT Tec, SAS au capital de 1 400 000 €, SIREN 480 106 772 située à Paris (75), détenue à 100% DUO Services ;

ACTIVITE D'EQUIPEMENTS

La société RETOTUB, SAS au capital de 510 000 €, SIREN 429 329 014, située à Vierzon (18), détenue à 100% par DUO Services.

II.2 – Variation du périmètre de consolidation

Aucune variation du périmètre de consolidation n'a été constatée en 2016.

III.3 – Sociétés exclues du périmètre de consolidation

Néant.

III.3 – Résultats et activité du Groupe et Etat de sa situation financière sur l'exercice 2017.

Les résultats et activités du groupe, ainsi que l'état de sa situation financière, sont explicités dans l'Annexe aux comptes consolidés qui vous est présentée ce jour et qui fait ressortir un résultat consolidé (part du groupe) au 31 Décembre 2017 de 2.841 K€ contre 1.545 K€ fin 2017.

A/Comptes de bilan

Les Capitaux propres consolidés part du groupe s'élèvent à 31.211 K€, pour un endettement de 25.190K€, compensé par une trésorerie positive de 11.584 k€.

FR

B/ Résultats et activité du Groupe

Le Chiffre d'affaires consolidé du groupe s'établit à 59.375 k€ contre 48.831 K€ fin 2016.

Le Résultat d'Exploitation s'élève à 3.958 K€ (Vs 2.712 K€ en 2016).

Le Résultat Exceptionnel s'élève à - 339 K€ (Vs - 652 K€ en 2016).

Le Résultat Net consolidé, part du Groupe, en l'absence d'écarts d'acquisition, s'élève à 2.845 K€ (Vs 1.545 K€ en 2015).

III-4- Evolution prévisible et perspectives d'avenir

En raison d'une conjoncture plus favorable, les efforts d'investissements vont perdurer en 2018, permettant d'espérer des hausses des chiffres d'affaires location des différentes filiales.

Les recherches d'opportunités de croissance externe se poursuivent.

III-5 Activité de recherche et développement

Les seules activités de recherche et développement concernent la filiale industrielle RETOTUB, dans le cadre de sa politique d'amélioration constante et d'élargissement de sa gamme de produits.

III-6 Evènements importants survenus postérieurement à la clôture de l'exercice

Néant

Nous vous invitons maintenant à statuer sur les résolutions maintenant soumises à votre vote.


Frédéric KOCH
Président

ADD EQUATION

15, rue Mansart

75009 PARIS

SOCIETE LIONEL GUIBERT

80, rue Blanche

75009 PARIS

DUO SERVICES

Société par Actions Simplifiée au capital de € 23 210 000

36, rue Brunel - 75017 PARIS

~::~::~~

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES CONSOLIDES

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

~::~::~~

ADD EQUATION
15, rue Mansart
75009 PARIS

SOCIETE LIONEL GUIBERT
80, rue Blanche
75009 PARIS

DUO SERVICES

Société par Actions Simplifiée au capital de € 23 210 000

-:-:-:-

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

-:-:-:-

Aux associés,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée en notre qualité de Commissaires aux Comptes de la **SAS DUO SERVICES**, société tête du Groupe **DUO SERVICES**, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés du **GROUPE DUO SERVICES** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes consolidés" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des Articles L 823-9 et R 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues pour la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

VÉRIFICATION DES INFORMATIONS RELATIVES AU GROUPE DONNÉES DANS LE RAPPORT DE GESTION

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la Loi des informations relatives au Groupe, données dans le rapport de gestion du Président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président.

Une description des responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés figure en annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

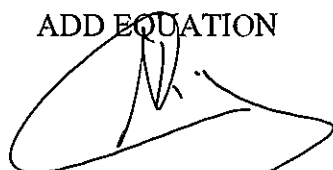
RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes consolidés figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 18 juin 2018

Les Commissaires aux Comptes

ADD EQUATION



Représentée par Jean-Patrick FORTLACROIX

SOCIÉTÉ LIONEL GUIBERT



Représentée par Lionel GUIBERT

DUO SERVICES
(GROUPE DUO SERVICES)

-:-:-:-

ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

-:-:-:-

**RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE
GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS**

Il appartient à la Direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Société ou de cesser son activité.

**RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES
COMPTES CONSOLIDÉS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'Article L 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit, afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne.
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés.
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier.
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

GROUPE DUO SERVICES

**36, Rue Brunel
75017 PARIS**

**BILAN CONSOLIDE
AU
31 DECEMBRE 2017**

**SOCIÉTÉ LIONEL GUIBERT
COMMISSAIRE AUX COMPTES
SARL AU CAPITAL DE 61 000 000
80, RUE BLANCHE - 75009 PARIS
TÉL. : 01.55.31.77.77
R.C.S. PARIS 330 481 656**

GROUPE DUO SERVICES

BILAN CONSOLIDE DU GROUPE

ACTIF

	31 décembre 2017			31 déc. 16
(en milliers d'euros)	BRUT	AMORT ET PROV	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE				
Cessions, brevets & droits similaires	377	335	42	30
Fonds commercial	1 777	0	1 777	1 777
Autres immobilisations incorporelles	20	20	0	0
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 174	355	1 819	1 807
ECARTS D'ACQUISITION			0	
Terrains	175	7	168	199
Constructions	3 009	1 870	1 139	1 040
Installations techniques, mat & out. Ind.	72 136	41 453	30 683	26 691
Autres immobilisations corporelles	3 216	2 136	1 080	819
Immobilisations en cours & avances	175	0	175	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	78 711	45 466	33 245	28 749
Participations financières	73	0	73	73
Créances rattachées à des participations			0	0
Autres titres immobilisés			0	0
Autres immobilisations financières	352	0	352	210
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	425	0	425	283
TOTAL	81 310	45 821	35 489	30 839
ACTIF CIRCULANT				
Stocks	7 941	389	7 552	6 547
Avances et acomptes versés s/cdes	14	0	14	11
Créances clients et compes rattachés	14 316	1 314	13 002	11 004
Autres créances	1 574	0	1 574	1 775
Valeurs mobilières de placement	7 164	0	7 164	6 880
Disponibilités	4 420	0	4 420	3 926
TOTAL	35 429	1 703	33 726	30 143
COMPTES DE REGULARISATION				
Ecart de conversion actif	0		0	0
Charges constatées d'avance	249	0	249	243
TOTAL GENERAL ACTIF	116 988	47 524	69 464	61 225

GROUPE DUO SERVICES

BILAN CONSOLIDE DU GROUPE

PASSIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	31-déc.-17	31-déc.-16
CAPITAUX PROPRES		
Capital	23 210	23 210
Réserves	5 160	3 616
Résultat	2 841	1 545
CAPITAUX PROPRES (part du groupe)	31 211	28 371
Intérêts Minoritaires		
Réserves	36	33
Résultat	8	5
INTERETS MINORITAIRES	44	38
CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE DU GROUPE	31 255	28 409
Ecarts d'acquisition négatifs		0
Provision pour impôts différés	1 793	2 162
Autres provisions pour risques et charges	660	1 321
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 453	3 483
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des éts de crédit	25 190	20 699
Emprunts et dettes financières diverses	0	0
SOUS TOTAL	25 190	20 699
Avances et acomptes reçus	74	121
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 644	3 898
Dettes fiscales et sociales	3 921	3 506
Dettes sur immobilisations	537	751
Autres dettes	343	337
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	47	21
Ecart de conversion passif		0
TOTAL	35 756	29 333
TOTAL GENERAL PASSIF	69 464	61 225

GROUPE DUO SERVICES

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

<i>(en milliers d'euros)</i>	31-déc.-17	31-déc.-16
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Chiffres d'affaires	48 525	41 058
Production stockée, immobilisée	9 644	7 098
Subvention d'exploitation	17	8
Reprises prov & amts, transfert de charges	1 180	601
Autres produits	9	66
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	59 375	48 831
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats et variation de stocks	15 062	9 940
Autres achats et charges externes	20 642	17 495
Impôts, taxes et versements assimilés	643	691
Charges de personnel	10 730	10 126
Dotations aux amortissements & provisions	8 275	7 847
Autres charges	65	20
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	55 417	46 119
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 958	2 712
OPERATIONS FAITES EN COMMUN	0	0
PRODUITS FINANCIERS	71	86
CHARGES FINANCIERES	307	291
RESULTAT FINANCIER	-236	-205
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	3 722	2 507
PRODUITS EXCEPTIONNELS	833	72
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 172	724
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-339	-652
IMPOTS SUR LES BENEFICES	903	327
IMPOTS DIFFERES	-369	-22
RESULTAT DES SOCIETES INTEGREES	2 849	1 550
NET CONSOLIDE (av. amort./reprise des éc. d'acq.)	2 849	1 550
Impact net des écarts d'acquisition	0	0
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE	2 849	1 550
PART DU GROUPE	2 841	1 545
PART DES MINORITAIRES	8	5
Résultat par action (en €uro)	122,75	66,78

nb actions

23 210

23 210

GROUPE DUO SERVICES

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

(en milliers d'euros)	31-déc.-17	31-déc.-16
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE</u>		
Résultat net de l'ensemble consolidé	2 849	1 550
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie		
- Amortissements et provisions	6 486	7 678
- Variations des impôts différés	-369	-22
- Subventions virées au résultat		-8
- Ecart d'acquisition		0
- Plus-value de cession nette d'impôt	0	0
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	8 966	9 198
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-237	-1 610
<i>Flux net de trésorerie généré par l'activité</i>	8 729	7 588
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</u>		
Acquisition d'immobilisations	-13 222	-9 057
Cessions d'immobilisations	997	870
Subvention d'investissement encaissée		0
Décalage de trésorerie	-214	
<i>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</i>	-12 439	-8 187
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</u>		
Augmentation de capital	0	0
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		0
Dividendes versés aux minoritaires	-3	-4
Reprise subvention d'investissement	1	1
Prêt accordé		0
Souscription d'emprunts	10 234	10 900
Remboursements d'emprunts et d'autres dettes financières	-5 762	-5 208
<i>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</i>	4 470	5 689
<u>VARIATION DE TRESORERIE</u>	<u>760</u>	<u>5 090</u>
Trésorerie d'ouverture	10 776	5 686
Trésorerie de clôture	11 536	10 776
<i>Variation de trésorerie</i>	760	5 090

GROUPE DUOSERVICES

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

Au 31 décembre 2017

Les chiffres de l'annexe sont présentés en K euros.

1 - INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

1.1 - Sociétés incluses dans le périmètre de consolidation

Les sociétés ci-dessous sont toutes filiales de la Société DUOSERVICES, SAS au capital de 23 210 000 €, SIREN 529062671, située à Paris (75017), 36 Rue Brunel.

o ACTIVITES DE SERVICES

- La société LVTec, SAS au capital de 7 400 000 €, SIREN 344660659, située à Rezé (44), détenue à 100% par DUOSERVICES.
- La société MATTec, SAS au capital de 1 400 000 €, SIREN 480106772 située à La Rochelle (17), détenue à 100% par DUOSERVICES.
- La société ADRIATec, société de droit belge au capital de 1 000 000 €, située à Tubize (Belgique), détenue à 99.50% par DUOSERVICES.

o ACTIVITE D'EQUIPEMENTS

- La société RETOTUB, SAS au capital de 510 000 €, SIREN 429329014, située à Vierzon (18), détenue à 100% par DUOSERVICES.

1.2 - Variation du périmètre de consolidation

Aucune variation de périmètre n'a été constatée en 2017.

1.3 - Sociétés exclues du périmètre de consolidation

Néant.

2 - PRINCIPES COMPTABLES ET MODALITES DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés du Groupe sont établis en conformité avec les dispositions légales et réglementaires actuellement en vigueur en France et notamment le règlement 99-02 du Comité de la Réglementation Comptable.

Ils sont élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des règles de prudence, d'indépendance des exercices et de continuité d'exploitation.

En application des règlements comptables en vigueur, les sociétés du Groupe se sont notamment mises en conformité avec :

- Le CRC 02-10 sur les amortissements et dépréciations d'actifs,
- Le CRC 04-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

2.1 - Méthode de consolidation

Les sociétés sous contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Cette méthode vise à substituer, dans le patrimoine de la société Mère, les titres des sociétés consolidées par l'ensemble des éléments d'actifs et passifs constitutifs des capitaux propres de ces mêmes sociétés.

a) Date de clôture

Les comptes des entreprises consolidées sont arrêtés à la même date que celle de la société consolidante, soit le 31 décembre.

b) Méthode de conversion des devises étrangères

Néant.

c) Comparabilité des comptes

Les comptes des deux années comparées comprennent l'activité de 12 mois pour chacune des sociétés consolidées et de la société consolidante.

d) Ecart de première consolidation

Un écart de première consolidation est constaté lorsque le prix d'acquisition des titres des sociétés consolidées excède la quote-part de l'actif net retraité des sociétés concernées, à la date de leur entrée dans le périmètre de consolidation. Le solde des écarts positifs, après affectation aux postes d'actif concernés est inscrit à l'actif en « écart d'acquisition », et amorti sur 3 ans.

Lorsque la contribution d'une société du groupe dans les capitaux propres consolidés, augmentée de son écart d'acquisition résiduel, est supérieure à sa valeur d'inventaire, ou sa valeur probable de réalisation, la différence fait l'objet d'un amortissement exceptionnel de l'écart d'acquisition correspondant. La valeur d'inventaire est estimée à partir de la quote-part de situation nette comptable réévaluée pour tenir compte de la valeur de rentabilité dégagée par la société concernée.

Les écarts d'acquisition négatifs, inscrits au passif en « provisions pour risques & charges », sont amortis sur 3 ans.

Les écarts d'évaluation constitués par des plus-values latentes sur le matériel donné en location ont été amortis sur 3 ans.

2.2 - Principes comptables et méthodes d'évaluation

a) Règles de consolidation

En vue d'homogénéiser les comptes consolidés, il a été procédé aux retraitements suivants :

- o Les comptes réciproques du bilan et du résultat sont éliminés (1),
- o Les résultats en provenance de filiales consolidées sont neutralisés (dividendes),
- o Les subventions d'investissement sont reclassées en compte de régularisation passif,
- o Les immobilisations d'importance significative financées par crédit-bail sont retraitées en immobilisations corporelles et dettes financières,
- o Les plus ou moins-values sur cessions internes d'immobilisations sont éliminées dans la mesure où leurs montants sont significatifs,
- o L'incidence sur les comptes des écritures passées pour la seule application de la législation fiscale est éliminée (provisions réglementées, amortissements dérogatoires),
- o Les décalages temporaires existant entre la comptabilité et la fiscalité, ainsi que les différents retraitements mentionnés ci-dessus, donnent lieu à une prise en compte d'impôts différés selon la méthode du report variable, au taux en vigueur, applicable au 1^{er} janvier 2017, soit au taux de 28 % pour toutes les sociétés.

(1) : Afin d'améliorer l'information financière du Groupe, les ventes intra-groupe comptabilisées en « immobilisations » dans les sociétés « partenaires » sont reclassées en « production immobilisée ».

b) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles concernent principalement des logiciels et des fonds commerciaux.

- Les logiciels sont évalués à leur coût d'acquisition, et amortis sur 3 ans.
- Les fonds de commerce ne sont pas amortis, mais peuvent faire l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable.

c) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, sans frais d'acquisition ou bien à leur coût de production).

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations, le cas échéant, ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée d'utilité prévue des composants :

Biens concernés	Durée (en années)
Aménagement de terrains	12
Constructions légères	20
Constructions autres	30
Agencements et aménagements de constructions	12
Matériel et outillage	6 - 10
Matériel de transport	5
Mobilier de bureau	12
Matériel informatique et de bureau	5
Matériel de manutention	5

Les terrains, constructions, matériel et outillage financés par crédit-bail sont retraités et comptabilisés avec une durée d'amortissement identique à celle des immobilisations détenues en pleine propriété.

Les locations financières concernant le matériel de location font également l'objet de retraitements identiques aux crédits-baux.

d) Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent les titres de participation non consolidés, des dépôts et cautionnements, ainsi que des obligations convertibles. Ces immobilisations peuvent faire l'objet d'une provision pour dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur. La perte de valeur correspond à l'écart entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable.

e) Stocks et en cours

Les stocks de marchandises, matières premières et emballages sont évalués suivant la méthode du dernier prix d'achat connu.

La valeur brute des marchandises, des matières premières et des emballages comprend essentiellement le prix d'achat hors taxe et les frais accessoires d'achat engagés jusqu'à l'entrée en stock (transport).

Les produits fabriqués sont valorisés au coût standard ou au prix moyen pondéré usine majoré d'un coefficient de frais indirects de production incluant les coûts de fabrication, de la logistique et de la maintenance.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

f) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsqu'il apparaît une perte probable en respectant le principe de prudence. Les provisions pour dépréciation constatées sont individualisées et ne résultent pas d'une estimation globale.

g) Valeurs mobilières de placement

La valeur figurant au bilan est constituée du coût d'acquisition hors frais accessoires (prix pour lequel elles ont été acquises). Une provision pour dépréciation est constatée si la valeur liquidative (dernière valeur de rachat publiée) des valeurs mobilières de placement à la clôture de l'exercice est inférieure à leur coût d'acquisition.

h) Engagements de retraite

Les engagements de retraites sont couverts par une provision comptabilisée dans chacune des filiales. Les provisions sont calculées à partir de la rémunération brute, de l'espérance de vie et de la rotation des effectifs et incluent les charges sociales.

i) Ecart de conversion

Le règlement 99-02 retient comme méthode préférentielle l'inscription des écarts de conversion actif et passif en résultat consolidé. Compte tenu du caractère non significatif, cette méthode n'a pas été retenue.

3 – NOTES ANNEXES AU BILAN & AU COMPTE DE RESULTAT

3.1 Etat des immobilisations brutes incorporelles et corporelles (dont biens financés par crédit-bail et écarts de 1^{ère} consolidation affectés)

En millier d'euros	31/12/16	Immos acquises	Immos sorties	31/12/17
VALEURS BRUTES				
Concessions, brevets, licences	349	28		377
Fonds commercial	1 777			1 777
Autres immos incorporelles	20			20
Immos en cours et avances	0			0
Immobilisations incorporelles	2 146	28	0	2 174
Terrains	205		30	175
Constructions	2 825	189	5	3 009
Installations techniques, mat. Et out.	63 577	13 123	4 564	72 136
Autres immos corporelles	3 039	689	512	3 216
Immos en cours et avances	0	175		175
Immobilisations corporelles	69 646	14 176	5 111	78 711
écarts d'acquisition	0	0	0	0

3.2 Etat des amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles (dont biens financés par crédits bail)

En millier d'euros	31/12/16	Dotations	Reprises	31/12/17
AMORTISSEMENTS				
Concessions, brevets, licences	318	17		335
Fonds commercial	0			0
Autres immos incorporelles	20			20
Immobilisations incorporelles	338	17	0	355
Aménagement terrains	6	1		7
Constructions	1 785	89	4	1 870
Installations techniques, mat. Et out.	36 885	6 822	2 254	41 453
Autres immos corporelles	2 220	346	430	2 136
Immos en cours et avances	0			0
Immobilisations corporelles	40 896	7 258	2 688	45 466
écarts d'acquisition	0	0	0	0

3.3 Biens portés en immobilisations et faisant l'objet d'un contrat de crédit bail ou de location financière

En millier d'euros	31/12/16	Acquisitions/ Dotations	Sorties / Reprises	31/12/17
VALEURS BRUTES				
Terrains	0			0
Constructions	0			0
Inst & mat.indust.	10 172		15	10 157
TOTAL	10 172	0	15	10 157
AMORTISSEMENTS				
Terrains	0			0
Constructions	0			0
Inst & mat.indust.	8 227	618		8 845
TOTAL	8 227	618	0	8 845
TOTAL NET	1 945	-618	15	1 312

3.4 Immobilisations financières nettes

En millier d'euros	31/12/16	Augm.	Dimin.	31/12/17
Titres de participation	73			73
Créances rattachées	0			0
Autres titres immobilisés	0			0
Prêt au personnel	0			0
Autres immobilisations financières	210	190	48	352
TOTAL	283	190	48	425

Titres de participation

Le montant porté en « titres de participation » correspond, pour 50 k€, aux 20% des titres de la société MATEQUIP 37 détenus par la société MAT Tec dont cette dernière négocie actuellement la cession sans impact financier significatif sur les comptes au 31/12/2017, et à 23 k€ à des parts de sociétaires d'établissements bancaires.

Autres immobilisations financières

Elles sont composées principalement de dépôts et cautionnements.

3.5 Stocks

En millier d'euros	31/12/16	31/12/17
Matières premières	1 309	1 792
En Cours et Produits finis	2 345	2 420
Marchandises	3 293	3 729
Total stocks bruts	6 947	7 941
Provisions stocks	400	389
Total stocks nets	6 547	7 552

3.6 Etat des créances

En millier d'euros	31/12/16	31/12/17	Ventilation		
			- 1 an	1 à 5 ans	+ de 5 ans
Avances et acomptes sur commandes	11	14	14		
Créances clients	12 006	14 316	14 316		
Autres créances (1)	1 775	1 574	1 574		
Ecart de conversion actif	0	0	0		
Charges constatées d'avance	243	249	249		
Total créances brut	14 035	16 153	16 153	0	0
Provision créances clients	1002	1314	1314		
Provision autres créances	0				
Total créances net	13 033	14 839	14 839	0	0

(1) : Autres créances

En millier d'euros	31/12/16	31/12/17
Fournisseurs débiteurs	173	166
Produits divers à recevoir de tiers	18	76
Créances fiscales et sociales	1 520	1 274
Autres débiteurs	64	58
Total autres créances	1 775	1 574

3.7 Valeurs mobilières de placement

Il s'agit de placements à court terme ou moyen terme en instruments de placements monétaires ou en titres non cotés en bourse, mobilisables à tout moment sans pénalisation et sans risque en capital.

3.8 Capitaux propres *Composition du capital social*

Catégories de titres	Valeur nominale début d'exercice	Nombre début d'exercice	Actions créées	Valeur nominale fin d'exercice	Nombre fin d'exercice
Actions ordinaires	1 000 €	23 210	0	1 000 €	1 000

Au 31 décembre 2017, la société n'a émis aucun instrument financier susceptible de faire varier le capital social.

Tableau de variation des capitaux propres consolidés - part du groupe et minoritaires

En millier d'euros	Groupe	Minoritaires	Total
Situation nette 31/12/2016	28 371	38	28 409
Variation de périmètre			0
Dividende versé aux actionnaires		-2	-2
Augmentation de capital			0
Résultat de l'année	2 840	8	2 848
Situation nette 31/12/2017	31 211	44	31 255

3.9 Autres fonds propres - Néant

3.10 Provisions

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès la survenance de l'évènement ayant généré le risque ou la probabilité de charge et sont reprises au fur et à mesure de la constatation du risque ou de la charge en comptabilité ou de la disparition du risque. Sont couverts les cas suivants :

- Indemnités de fin de carrière,
- Affaires contentieuses ou litiges,
- Litiges prud'homaux,
- Litiges commerciaux,
- Provisions pour grosses réparations.

La variation des provisions se détaille comme suit :

En millier d'euros	31/12/16	Acquisitions/ Dotations	Sorties / Reprises	31/12/17
Provision départ à la retraite	399	35	14	420
Litiges fournisseurs - clients	48		48	0
Litiges Prudhommes	65		65	0
Provision impot, amendes et pénalités	140		90	50
Provision gros entretien	0			0
Provision perte de change	0			0
Provision autres (litige commercial)	50			50
Provision pour restructuration	619	140	619	140
Total autres prov. R&C	1 321	175	836	660
Ecart d'acquisition négatif	0			0
Impôts différés (1)	2 162	155	524	1 793
Total Provision R&C	3 483	330	1 360	2 453

Détail de la provision pour Impôts différés :

En millier d'euros	31/12/16	31/12/17
Décalages temporaires	-1	-30
Fiscalité différée sur prov IDR	-133	-118
Retraitement des amortissements	289	216
Retraitement crédits-baux et loc. fin.	412	292
Provisions réglementées	1 627	1 454
Ecart d'évaluation	0	0
Prov. Intra groupe	-32	-21
Total autres créances	2 162	1 793

Les impôts différés ont été calculés par application du taux d'IS, applicable à compter du 1^{er} janvier 2017, soit 28% pour toutes les sociétés.

3.11 Emprunts et dettes financières

Le détail des dettes financières par nature et par échéance est le suivant :

En millier d'euros	31/12/16	31/12/17	Ventilation		
			- 1 an	1 à 5 ans	+ de 5 ans
Emprunts et dettes - ets crédit	19 995	24 891	17 505	7 386	
Capital restant sur ct-baux et loc. fin.	674	251	251		
Dettes financières diverses	0	0			
Concours bancaires divers	30	48	48		
Participation des salariés	0	0			
Total dettes financières	20 699	25 190	17 804	7 386	0

Aucun instrument de couverture n'est à signaler.

3.12 Chiffre d'affaires

La contribution de chacune des sociétés au chiffre d'affaires consolidé se détaille comme suit :

En millier d'euros	31/12/16	31/12/17
DUO SERVICES	10	12
<i>Pole Equipements</i>		
RETOTU8	7 946	11 339
<i>Pole Services</i>		
LVTEC	20 297	22 858
MATTEC	5 355	5 855
ADRIATEC	7 450	8 461
Sous-total	33 102	37 174
Total Chiffre d'Affaires consolidé	41 058	48 525
Ventes intra-groupe	9 318	14 765

3.13 Chiffre d'affaires par zone géographique et par secteurs d'activité

En millier d'euros	31/12/16	%	31/12/17	%
ZONES GEOGRAPHIQUES				
Afrique	220	0,54%	225	0,46%
Amérique	73	0,18%	152	0,31%
Asie	-22	-0,05%	0	0,00%
Autres CEE	7 083	17,25%	6 681	13,77%
Autres Europe	0	0,00%	3	0,01%
France	33 187	80,83%	41 177	84,86%
Océanie	517	1,26%	287	0,59%
TOTAL	41 058	100	48 525	100
SECTEURS D'ACTIVITE				
Autres	11	0,03%	12	0,02%
Distribution	33 101	80,62%	37 174	76,61%
Production	7 946	19,35%	11 339	23,37%
TOTAL	41 058	100	48 525	100

3.14 Dotations nettes aux amortissements et provisions d'exploitation

Net des reprises, le montant des dotations aux amortissements et aux provisions est le suivant :

En millier d'euros	31/12/16	31/12/17
Dotation aux amort. & Provisions	7 847	8 275
Reprises prov. & amort. & tft charges (1)	601	1 180
Total	7 246	7 095
(1) dont transfert de charges	57	169

Ces mouvements se détaillent comme suit :

En millier d'euros	31/12/16	31/12/17
provision litiges	0	-155
provision IDR	41	21
provision stocks	79	-12
provision clients	263	311
provision autres	70	-48
transfert de charges	-57	-169
dotation amort.immos	6 850	7 147
Total net	7 246	7 095

3.15 Résultat financier

Le résultat financier se décompose de la manière suivante :

En millier d'euros	31/12/16	31/12/17
revenus de gestion de trésorerie	86	71
intérêts et charges financières	-291	-307
Autres produits financiers	0	
Total net	-205	-236

3.16 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se décompose de la manière suivante :

En millier d'euros	31/12/16	31/12/17
reprises de provisions pour risques	0	619
produits nets de cessions d'actifs	17	40
autres produits	30	60
dotations aux provisions pour risques	-669	-140
autres charges	-30	-918
Total net	-652	-339

3.17 Tableau de passage du cumul des résultats sociaux au résultat consolidé

En millier d'euros	31/12/16	31/12/17
cumul résultats sociaux	2 460	3 394
amortissements	-119	-57
variation des provisions réglementées	473	309
dividendes	-896	-798
reconstitution immos vendues intra-groupe	0	-158
cession intra-groupe	0	0
retraitement crédit-baux et locations financières	-42	-193
impôts différés	22	369
amortissement écart d'évaluation	-348	-17
amortissement et reprise d'écart d'acquisition	0	0
Total net	1 550	2 849
Part du Groupe	1 545	2 841
Part des minoritaires	5	8

3.18 Situation de l'impôt

Preuve d'impôt

En millier d'euros	Base	Impot	Taux
Résultat net de l'ensemble consolidé	2 849		
Charge d'IS social	903		
Charge d'impôt différé net	-369		
Base et impot théorique calculé	3 383	947	28,000%
Ajustements			
Filiale en profit, imposée au taux local : Adriatec	2 246	100	4,460%
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition	0	0	28,000%
Crédits d'impôts		0	
Contribution sociale		0	
Suramortissement		-329	
CICE		-85	
Divers		-99	
Total net		534	15,80%

Le périmètre d'intégration fiscale du Groupe DUOSERVICES a été constitué au 1^{er} janvier 2014.

4 – AUTRES INFORMATIONS

4.1- Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen ventilé par société se décompose de la manière suivante :

Sociétés	2016	2017
RETOTUB	38	43
LVTEC	114	107
MAT TEC	13	17
ADRIATEC	20	22
DUO SERVICES	4	4
Total	189	193

4.2 – engagements hors bilan

Il n'y a pas d'engagements hors bilan reçus.

La société DUOSERVICES a consenti, au titre de la garantie de ses emprunts de 1 500 k€, souscrits lors de l'acquisition des titres MATTec, un nantissement sur les titres de la société MATTec.

Aucune autre dette n'est garantie par des sûretés réelles.

4.3 – rémunération des principaux dirigeants

Cette information n'est pas communiquée car elle conduirait à communiquer des rémunérations individuelles.

4.4 – Honoraires Commissaires aux Comptes (sociétés françaises).

En millier d'euros	2017
- au titre du contrôle légal des comptes sociaux et consolidés	91
- au titre des conseils et prestations de services entrant dans le cadre des diligences directement liées	0
Total	91

4.5 – EBE Conso

Forte évolution de l'EBE consolidé qui passe de 9 969 k€ à 11 278 k€ soit + 13.13% par rapport à l'année N-1